



N° ISBN : 978-2-919381-05-0
Editions Anima Corsa - dépôt légal Bastia - Juin 2023
5 Boulevard Hyacinthe de Montera 20200 Bastia
leseditionsanimacorsa@gmail.com

Ghjuvan Filippu Antolini

**LA
CORSE
CE N'EST
PAS LA
FRANCE**

**COLLECTION
POLÉMIQUE**



La Corse, ce n'est pas la France !

La Corse, cette île au cœur du bassin méditerranéen, est souvent considérée comme une région de la France. Pourtant, les Corses ont une identité culturelle unique qui diffère grandement de celle de la France. Cette identité culturelle s'est forgée au fil des siècles et est le résultat d'une histoire mouvementée et riche en événements. Dans cet ouvrage, nous allons examiner les raisons pour lesquelles la Corse ce n'est pas la France.

Chaque année, des millions de Français viennent en Corse en pensant que l'île fait partie intégrante de la France depuis toujours. On ne peut cependant pas leur en vouloir, car on leur inculque cette idée depuis l'école maternelle. Malheureusement, cela est erroné et trompeur. En effet, si la Corse est sous administration française depuis 1769, cela ne signifie pas qu'elle est une région française à part entière.

Mathieu Finidori déclara lors du premier procès du FLNC en 1979¹ : « *La Corse n'est française, ni par la langue, ni*

¹ Déclaration reprise par l'auteur le 16 mars 2022 dans une rencontre avec le ministre français de l'intérieur, Gérald Darmanin, à l'Assemblée de Corse suite à l'agression mortelle d'Yvan Colonna.

par la géographie, ni par l'Histoire² ». Cette déclaration d'un patriote corse sincère, incarcéré pour ses idées, résume bien l'esprit de cet ouvrage.

Mais la France c'est quoi ?

L'État français est aujourd'hui constitué de multiples peuples, chacun ayant sa propre Histoire, culture, et parfois même sa propre langue. En effet, les différences ne se limitent pas uniquement à l'accent selon les régions, mais s'étendent également aux territoires qui sont totalement différents. Mais depuis plus d'un siècle, les gouvernements français qui se sont succédés ont toujours eu pour volonté d'uniformiser la France en éradiquant les différentes cultures qui la composent. Cette volonté d'homogénéisation est ancrée dans la mentalité française. En effet, la France est un État fort qui s'est constitué par les conquêtes et les annexions, sans faire de compromis.

Ce centralisme déjà omnipotent sous la Monarchie s'est à nouveau imposé avec plus de prégnance pendant la révolution française³, où les Jacobins⁴, adeptes de la doctrine

² Le regretté Marcel Lorenzoni a déclaré, dans une lettre écrite depuis la prison de Fresnes en 1998 : « Pour moi, la Corse n'est pas la France. Si la géographie ne suffit pas à le démontrer, la Culture et l'Histoire peuvent assurément y aider. Je ne me lancerai pas dans une étude comparative des différences culturelles ; il est facile de compter que l'usage de leur langue permet aux Corses de se comprendre et de se faire comprendre en Italie, en Roumanie, en Espagne, en Catalogne, au Portugal, dans toute l'Amérique latine, mais en France, nulle part. »

³ De 1789.

⁴ Wikipedia donne la définition suivante : Nom donné pendant la Révolution française aux membres de la société des Amis de la Constitution ou Club des jacobins, car ce club siégeait au couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré, à Paris ; de cela est issu : le jacobinisme, doctrine politique qui défend la souveraineté populaire et l'indivisibilité de la République française.

centralisatrice de l'Etat, ont fini par l'emporter face aux Girondins.

Encore aujourd'hui, les dirigeants français sont marqués par cette mentalité. Ils estiment que Paris sait mieux que les autres ce dont ils ont besoin ! Paris se doit de tout diriger.

La Corse, un pays, une nation, un Etat ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord définir les concepts d'Etat et de nation. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales⁵ donne la définition suivante de la nation : « *Groupe d'hommes dont les membres sont unis par une origine réelle ou supposée commune et qui sont organisés primitivement sur un territoire. Groupe humain, généralement assez vaste, dont les membres sont liés par des affinités tenant à un ensemble d'éléments communs ethniques, sociaux (langue, religion, etc.) et subjectifs (traditions historiques, culturelles, etc.) dont la cohérence repose sur une aspiration à former ou à maintenir une communauté.* »

Enfin, ce même Centre National donne l'explication suivante pour comprendre la définition : « *Il convient de distinguer en ce sens nation et état. Nation implique une idée de spontanéité, de communauté d'origine. État implique une idée d'organisation politique et administrative. Une nation peut être partagée, appartenir à plusieurs états, un état peut comprendre plusieurs nations.* »

Personne ne peut contester les limites du territoire, la Corse est une île ! Et tous les Corses ont nécessairement une

⁵ <https://www.cnrtl.fr/>

origine insulaire, qu'ils y résident ou non, qu'ils y soient nés ou non. Le territoire corse a été organisé à plusieurs reprises dans le passé, y compris en tant qu'État indépendant. Les Corses partagent une langue commune, le corse, ainsi qu'une religion. Les Corses sont historiquement catholiques⁶. Ils partagent une histoire vieille de près de 11 000 ans et riche en nombreux rebondissements. Au cours de ces millénaires, le peuple qui a évolué sur cette terre a forgé une culture, des mœurs et des traditions spécifiques. Elles ne sont ni meilleures ni pires que celles des autres, elles sont simplement différentes. Les valeurs des Corses et les choses auxquelles ils accordent de l'importance diffèrent. De surcroît ces valeurs liées aux traditions sont très fortement ancrées dans l'esprit des insulaires. Qui pourrait soutenir que l'on peut penser la même chose et agir de la même manière, avoir les mêmes intérêts et valeurs que l'on habite une plaine à des centaines de kilomètres de la mer ou que l'on habite en Corse, dans une montagne à quelques kilomètres de la mer ?

Par ailleurs, en Corse, les liens familiaux sont plus importants qu'ailleurs. Un cousin germain est souvent considéré comme un frère et dans le même ordre d'idée, un fils de cousin germain est considéré comme un parent très proche. De la même manière, les Corses appellent « tante » une cousine germaine d'un parent. Avoir un aïeul commun suffit à se définir comme « cousins » et à le faire savoir !

⁶ Même si la pratique de la religion se perd de nos jours, les Corses se retrouvent dans les grandes dates du calendrier liturgique, pour les processions, pour les mariages ou les enterrements. D'ailleurs, les non-corses sont souvent surpris en voyant les enterrements en Corse car les gens sont tous habillés en noir.

Ainsi, ce particularisme corse en matière familiale est d'une autre nature si on le compare avec les régions françaises.

Si la Corse n'est pas, n'est plus un Etat, elle est bien une nation. Une nation qui s'est dotée d'un Etat au milieu du XVIII^e siècle, par la volonté de son peuple et au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

La Corse peut-elle être considérée comme un pays ? Si l'on entend le mot « pays » comme un territoire, alors oui, la Corse est effectivement un pays. Toutefois, si l'on considère le mot « pays » comme un État, on ne peut pas l'appliquer à la Corse aujourd'hui. Cependant, ce terme peut toujours être utilisé lorsque l'on évoque l'Histoire de la Corse, puisqu'elle a été un État indépendant au XVIII^e siècle.

Les Corses forment-ils un peuple ?

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales explique qu'un peuple est : « *L'ensemble des humains vivant en société sur un territoire déterminé et qui, ayant parfois une communauté d'origine, présente une homogénéité relative de civilisation et sont liés par un certain nombre de coutumes et d'institutions communes.* » La géographie de la Corse, en tant qu'île, délimite clairement son territoire. Les Corses partagent des coutumes et des institutions communes. La Corse dispose d'un drapeau, d'une langue, d'un territoire et d'une histoire, pourtant, on refuse toujours de reconnaître le peuple corse en tant que tel. Peut-être devrait-on envisager de repenser la définition de ce mot pour qu'un jour, on puisse affirmer que les Corses ne sont pas un peuple !

Pourquoi la Corse est-elle aujourd'hui sous administration française ?

Selon les livres d'histoire, la Corse serait devenue française en mai 1768. Pourtant, cette date est erronée. En effet, le 15 mai 1768, la France a signé le traité de Versailles avec la République de Gênes. Depuis lors, l'opinion publique pense que la France a acheté la Corse et qu'elle est devenue française à cette date. C'est une contre-vérité car le gouvernement de Pascal Paoli⁷ a continué à administrer la Corse, jusqu'à la défaite militaire de Ponte Novu, le 8 mai 1769⁸. Le traité signé s'intitule d'ailleurs : « *Traité de restauration de la souveraineté de Gênes sur la Corse* ». En fait, ce n'est pas un traité de vente, car Gênes ne veut pas vendre la Corse dont elle ne possède d'ailleurs plus que les citadelles littorales, le reste de l'île étant sous l'autorité du gouvernement de la Corse indépendante de Paoli. Et il est précisé, dans ce traité, que les Français prendront possession des citadelles et éventuellement des territoires qu'ils arriveraient à conquérir. Les Français doivent consigner ce que cette occupation ou conquête leur coûtera, et le jour où les Génois voudront récupérer ces territoires, ils devront payer la note. C'est aujourd'hui le seul traité international en vigueur, et théoriquement, si la ville de Gênes, la région de Ligurie, voire l'Italie en faisait la demande à l'ONU, la France se-

⁷ Personnage central de l'Histoire de Corse, c'est lui qui déclare l'indépendance et qui devient chef d'Etat de la Corse. On lui a donné de son vivant le titre de « babbu di a patria », père de la patrie.

⁸ Ponte Novu était un point stratégique qui a ouvert aux troupes de Louis XV la route de Corti, la capitale de la Corse indépendante. Après la défaite, Paoli ne pouvait plus rester à Corti, menacé par l'avancée des Français.

rait obligée de présenter une addition et, en cas de paiement, de transférer l'administration de la Corse. Ce dont aucun Corse ne veut bien entendu, l'irréductibilisme⁹ ayant été massivement combattu et abattu pendant la seconde guerre mondiale. Cependant, il faudra bien qu'un jour l'ONU se penche sur cette conquête militaire et sur le droit du peuple corse à disposer de lui-même !

La Corsitude

Au milieu des années 30, Aimé Césaire atteste le néologisme « négritude », qu'il définit ainsi : « *La Négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de noir, de notre histoire et de notre culture.* » Depuis les années 70, ce terme a été adapté à l'île et repris par de nombreux auteurs, journalistes ou politiques corses sous la forme de « corsitude ». Ce terme peut être défini de la même manière, c'est-à-dire comme la simple reconnaissance d'être corse, l'acceptation de ce fait, de ce destin de Corses, de cette histoire et de cette culture. Cette corsitude est profondément ancrée dans chaque Corse, même chez ceux qui ont quitté l'île depuis plusieurs générations¹⁰ ! La raison pour laquelle la diaspora corse est l'une des plus importantes est l'attachement indéfectible à cette corsitude qui résiste à l'épreuve du temps. Peu de peuples peuvent revendiquer une telle expérience. D'ailleurs, on peut remarquer la matérialisation de ce phénomène dans

⁹ Mussolini considérait la Corse comme une terre « irridente », c'est-à-dire qui aurait dû participer à l'unité italienne.

¹⁰ On le ressent de manière importante en Amérique latine qui a connu une forte émigration corse au début du XX^e siècle.

le football. Aujourd'hui, dans le championnat de France de football, lorsque les équipes professionnelles jouent à l'extérieur, elles sont souvent accompagnées de supporters qui font le déplacement avec leur équipe. Lorsque l'équipe de Bastia joue à l'extérieur, elle a nombreux supporters, mais à la différence des autres équipes, ce ne sont pas des supporters qui se déplacent depuis Bastia, mais des Corses de la diaspora qui habitent la région dans laquelle le Sporting joue qui viennent assister au match. En mars 2023, le SCB a gagné à Paris contre le Paris FC devant près d'un millier de supporters alors qu'il n'y avait pas de déplacement de supporters organisé.

L'acculturation

Depuis que la Corse a été conquise militairement par la France, les Français expliquent aux Corses qu'ils ne sont pas un peuple, qu'ils ne représentent pas une nation, que leur langue n'est qu'un vulgaire patois et qu'ils n'ont pas d'Histoire, au point de faire apprendre aux jeunes corses dans les écoles que leurs ancêtres étaient les Gaulois¹¹. Un courant de pensée issue du XIX^e siècle a même fait croire aux Corses qu'ils n'étaient capables de rien. On leur dit que leurs ponts sont Génois (évidemment, les Corses ne peuvent pas avoir construit des ponts aussi bien faits), que leurs tours sont génoises aussi (évidemment, des Corses ne peuvent pas avoir élevé des tours aussi belles), et même que leurs statues-menhirs ne sont pas corses mais représentent

¹¹ Les Français eux-mêmes n'ont pas compris que Gaulois était le nom donné par leur envahisseur romain aux peuples celtes qui habitaient le territoire actuel de la France.

des Shardanes¹², venus conquérir la Corse il y a 3000 ans (et bien entendu ces Shardanes auraient massacré les autochtones et pris leur place).

La vérité historique est ailleurs. En réalité, ce sont bien les Corses qui ont construit ces magnifiques ponts¹³ qui enjambent les fleuves¹⁴ et les rivières, simplement parce qu'ils étaient indispensables à l'activité économique. De même, ce sont les Corses qui ont érigé ces superbes tours littorales. Au XVI^e siècle, les razzias barbaresques se multiplient en Méditerranée. A cette époque, la Méditerranée connaît de nombreuses attaques de pirates ou corsaires¹⁵. Ces barbaresques, venus d'Afrique du Nord, de Turquie ottomane, de Provence ou même parfois de Corse, débarquent sur une côte et attaquent les villages pour les piller et prendre des otages. Face à cette menace, les Corses se plaignent au Sénat génois qui ne fera rien pour les protéger, si ce n'est de leur conseiller de construire des tours pour surveiller leur littoral, ce que les Corses vont faire. Chaque communauté va s'organiser pour financer¹⁶ et construire une centaine de

¹² Peuple de l'Antiquité qui a certainement un rapport avec les Sardes.

¹³ Par exemple, pour U Pont'à u Larice, sur le Tavignani, les frais de sa reconstruction, en 1698, sont supportés par la communauté d'Altiani qui est taxée et qui doit fournir et apporter à pied d'œuvre le bois nécessaire aux fondations du pont !

¹⁴ On pense souvent, à tort, que les fleuves sont des cours d'eau navigables alors qu'un fleuve est un cours d'eau qui se jette dans la mer ou l'océan. Malgré leur faible débit, les fleuves corses sont bien des fleuves !

¹⁵ Ce mot n'a rien à voir avec la Corse, les Corsaires sont ceux qui font la « course » au nom d'un souverain à qui ils prêtent allégeance et à qui ils rétribuent une partie de leur butin. Ils n'attaquent pas et sont respectés par les alliés de ce souverain dont ils portent le drapeau. Les pirates, en revanche, ont leur propre drapeau, attaquent tout le monde et ne sont pas protégés.

¹⁶ Par exemple, les dépenses pour l'entretien et la garde de la tour d'Erbalonga ont été supportées par les habitants des deux vallées de Brandu et par ceux de la communauté

tours sur tout le pourtour des côtes. Cela prendra un siècle. Et les torreggiani, chargés de surveiller ce littoral du haut des tours, sont également corses¹⁷. De même, les décennies et siècles suivants, ce sont les Corses, encore et toujours, qui vont entretenir ces tours et les restaurer. Sur la centaine de tours construites, le Sénat génois a dû en financer au maximum trois ou quatre pour ses besoins personnels ! Alors pourquoi les appeler tours génoises ? Pour les différencier des tours pisanes ? Pas vraiment, il n'y a pas de tours pisanes en Corse ! Pour leur architecture typiquement génoise ? Pas du tout, on construit les tours sur le même modèle dans tout le bassin méditerranéen. Et les maîtres-maçons¹⁸ ne sont même pas génois mais lombards ou napolitains. Alors pourquoi cette appellation ? Parce que la Corse est sous la domination de cette République maritime au moment de leur construction ? Vraiment ? Parce que toutes les constructions édifiées en Italie pendant les conquêtes napoléoniennes sont appelées « les constructions françaises » ? Non. Il n'est jamais venu à l'idée, à quiconque, d'utiliser cette appellation. Cela reviendrait à dire que toutes constructions durant une occupation sont à associer à l'occupant !

Le site internet de référence, Wikipédia, nous donne des éléments intéressants sur une tour semblable à celles que

de Siscu. En ce qui concerne la tour aujourd'hui disparue de Lavasina, en 1617, la tour est gardée par deux torreggiani payés par les populations. En 1666, elle a en plus trois hommes du village pour effectuer les gardes.

¹⁷ Par exemple, la tour de Losse dans le Capicorsu, des documents historiques nous permettent de noter qu'en 1617, deux torreggiani sont payés par la communauté de Cagnanu. Cette tour a été réalisée avec la participation financière de toutes les communautés du Capicorsu depuis Brandu jusqu'à Ugliastru.

¹⁸ Architectes de l'époque.

L'on trouve en Corse : « *La tour de Saint-Hospice, appelée parfois tour génoise improprement, est une tour située à la pointe de Saint-Hospice, à Saint-Jean-Cap-Ferrat dans les Alpes-Maritimes.* » Une note explique pourquoi le mot « improprement » est utilisé : « *Construite en Piémont-Sardaigne, elle n'est pas génoise* » ! Par contre, les tours construites en Corse par les Corses, cela ne dérange personne de les appeler génoises... En réalité, on les appelle tours génoises pour faire croire que ce sont les Génois qui les ont construites, et que les Corses en étaient incapables. Et ça marche ! Au point que les Corses ne savent même plus que ce sont leurs ancêtres qui les ont bâties et, même eux, pensent que ce sont les Génois. Il n'y a qu'à regarder sur les réseaux sociaux le nombre de publications qui attestent ces appellations erronées. Sans parler des commerces qui reprennent ces dénominations... Quand on efface l'Histoire d'un peuple, quand on lui invente une autre Histoire ou quand on lui donne l'Histoire d'un autre peuple, cela s'appelle l'acculturation. En ce qui concerne les statues-menhirs shardanes, le problème est exactement le même. Dans les années 60, un grand et brillant archéologue, Roger Grosjean s'intéresse à la Corse. Il mène de nombreuses campagnes de fouilles et comprend, en étudiant les statues-menhirs corses, qu'il y a un rapport avec une mystérieuse coalition de civilisations, les Peuples de la Mer. Ces peuples ont déferlé sur le Moyen-Orient au cours du XIII^e siècle avant Jésus-Christ, provoquant la chute de l'empire Hittite¹⁹. Ce sont

¹⁹ Les Hittites sont un peuple ayant vécu en Anatolie au II^e millénaire av. J.-C. Ils doivent leur nom à la région dans laquelle ils ont établi leur royaume principal, le Hatti, situé en Anatolie centrale autour de leur capitale, Hattusa.

finallement les Egyptiens qui mettront un terme aux attaques des Peuples de la Mer au Moyen-Orient. Ramsès III a d'ailleurs fait graver sa victoire sur le temple de Médinet-Habou. Constatant les similitudes entre les représentations de ces Peuples de la Mer et les statues-menhirs découvertes en Corse, Roger Grosjean élabore une théorie, en s'inscrivant dans le courant de pensée de ces deux derniers siècles où il faut expliquer l'Histoire de la Corse par l'extérieur, partant du postulat que les Corses ne sont capables de rien. Selon lui, les Shardanes font partie de la coalition des Peuples de la Mer. Ils débarquent en Corse porteurs d'armes en bronze, alliage que les Corses ne maîtrisent pas encore et vont conquérir l'île. Les Corses, en admiration devant ce peuple supérieur, auraient alors gravé des statues-menhirs à l'image de leur envahisseur. Ces derniers l'auraient mal pris et auraient exterminé les Corses. Théorie très pratique qui permet à Grosjean de régler le problème corse il y a 3000 ans ! Malheureusement pour lui, les archéologues corses ont, depuis, prouvé que les peuplades corses utilisaient le bronze un millier d'années avant la pseudo-arrivée des Shardanes. De plus, lors de la dernière vague des Peuples de la Mer qui déferlent sur le Moyen-Orient, les Shardanes sont des mercenaires au service de Ramsès III. Par contre, les archéologues sardes comme Leonardo Melis²⁰ pensent aujourd'hui que parmi les Peuples de la Mer, il y avait... les Corses, que les Egyptiens désignaient sous l'appellation de Whasasha. Donc, les Corses auraient participé à la coalition

²⁰ Leonardo Melis, *Sharnana i principi di Dan*, éditions PTM Magoro, année 2005, 205 pages.

des Peuples de la Mer qui ont combattu au Moyen-Orient. Et ces statues-menhirs ne sont pas la représentation d'envahisseurs mais celle des chefs guerriers corses qui se sont couverts de gloire au Moyen-Orient. L'histoire est quand même plus belle à raconter et certainement beaucoup plus proche de la réalité archéologique.

La volonté d'acculturation a été très forte de la part des gouvernants français. Toutes les ficelles ont été utilisées, des plus grosses aux plus fines. On a commencé par réécrire l'Histoire, puis par interdire la langue. En Corse, mais également dans d'autres régions à forte identité, sous domination française, comme en Alsace, en Bretagne, etc. Dans les années 20, des affiches proclamant : « *Il est interdit de cracher par terre et de parler corse* » étaient placardées dans toutes les écoles²¹...

Dans le cahier d'écolier du petit Joaquim Albertini, d'Albertacce, on peut lire une partie d'une leçon d'Histoire, datée de 1908, alors qu'il avait une dizaine d'années. Voici ce que son maître lui faisait écrire : « *Pendant les dernières années de son règne, Louis XV eût un bon ministre, Choiseul. Sous ce ministre, la France acquit la Corse. Choiseul était un grand patriote.* » Le petit Joaquim est malheureusement mort à la fin de la première guerre mondiale, en pensant que ce que lui disait son maître était la vérité absolue, puisque c'était son maître qui le lui avait dit. Voici l'exemple d'un jeune corse, mort en pensant que Choiseul était un bon patriote et que la France a « acquis » la Corse. La France n'a jamais « acquis » la Corse, la France

²¹ Affiches adaptées à chaque région bien entendu.

a conquis militairement la Corse, ce n'est pas pareil. Penser le contraire, c'est nier l'Etat corse indépendant de Pascal Paoli et surtout, c'est nier que les Corses ont combattu pour défendre leur liberté, c'est vouloir oublier les martyrs de la patrie corse et c'est tuer une seconde fois les milliers de corses qui sont tombés les armes à la main de Patrimoniù (juillet 1768) à Ponte Novu (mai 1769) et même ceux qui sont tombés après. Quant à penser que Choiseul était un grand patriote, c'était certainement le cas, mais c'était un grand patriote français, qui assume la responsabilité d'avoir fait mourir de nombreux corses. Faire croire aux héritiers de Ponte Novu que Choiseul était un grand patriote, c'est la même chose lorsque l'on apprend aux jeunes Sioux que Thomas Jefferson était un grand patriote... Et pourtant, la France a osé le faire en Corse.

Après avoir fait disparaître l'Histoire de la Corse et interdit la langue corse, la France a appris aux jeunes corses son Histoire à elle, en leur faisant croire que c'était la leur, c'était plus facile, puisqu'ils n'avaient plus d'Histoire !

Alors que même aujourd'hui, en 2023, on continue d'expliquer aux enfants corses que leurs ancêtres étaient les Gaulois, il serait temps de rétablir la réalité historique. La Corse, c'est 10 700 ans de présence humaine, depuis au moins le Mésolithique (en attendant que des archéologues corses découvrent des traces de présence humaine au Paléolithique), et la présence française en Corse, c'est 252 ans. Soit, un peu plus de 2%. Ce qui revient à dire que 98% de l'histoire de cette île s'est écrite SANS la France ! Difficile à entendre pour des gens qui pensent que la Corse a toujours été fran-

çaise et qui ne comprennent pas pourquoi les Corses posent autant de problèmes...

Et pendant ces millénaires où la Corse n'a pas été française, les Corses ont vécu ! Ils ne sont pas morts de faim²² en attendant qu'on leur donne une pension. Mieux, ils ont fait des choses extraordinaires, nous le verrons lorsque nous aborderons l'Histoire.

Les bergers

La Corse a été une terre de pastoralisme pendant des millénaires. Depuis le Néolithique ancien, il y a 8000 ans, jusqu'au milieu du XX^e siècle, elle vécu au rythme des bergers. Les Corses ont souvent été victimes d'insultes de la part d'écrivains ou de *sapientoni*²³ français qui disaient que la langue corse n'était qu'un patois parlé par des bergers. Ce mot étant utilisé, dans ce contexte, comme une insulte. Ce qui est insultant pour les Corses, ce n'est pas de se faire traiter de bergers, mais c'est d'imaginer que ce mot puisse être péjoratif ! Pour les Corses, les bergers sont les héros des temps anciens et modernes. Souvent, les bergers n'allaient pas à l'école longtemps, mais que personne ne s'y trompe, cela ne les empêchait pas d'être très cultivés, très intelligents et d'être les vecteurs de civilisations multimillénaires.

Les bergers traditionnels corses avaient une intelligence vive et une connaissance du terrain, de la nature et des animaux

²² Et ils n'ont pas mangé que des châtaignes...

²³ Mot corse voulant dire : grand savant (péjoratif dans ce contexte).

que nous aurions du mal à imaginer aujourd'hui²⁴.

Les bergers étaient des vecteurs de civilisation car la Corse a connu un pastoralisme unique, incomparable, dû à la géomorphologie du territoire et à la position de la Corse au cœur de la Méditerranée.

Cette mer Méditerranée est la seule mer au monde qui met en contact trois continents. Et jusqu'à l'avènement des trains, des camions, et des avions, une immense partie du trafic de marchandises entre le Moyen-Orient, voire l'Orient et l'Europe occidentale se faisait par bateau. Lorsque ces bateaux traversaient la Méditerranée, ils empruntaient les routes maritimes qui les amenaient à passer au large de la Corse et parfois à y faire escale pour se ravitailler. C'est là qu'ils rencontraient les bergers partis des montagnes pour faire la transhumance et qui arrivaient sur les plages. Car les bergers corses sont bien quasiment les seuls en Europe à être obligés de pratiquer une transhumance entre la montagne et la mer. Ils ont ainsi toujours été au contact de toutes les civilisations du bassin méditerranéen, ramenant dans les villages corses les plus reculés, des influences venues de toute la Méditerranée. Ce n'est pas un hasard, si l'on retrouve, même au cœur du Niolu, aux pieds des plus hautes montagnes de Corse, des pièces en Bronze ou des vases en céramique dont l'inspiration vient de si loin...

²⁴ J'ai eu la chance, dans ma jeunesse, de me promener dans la montagne avec un vieux berger de mon village. A chaque sentier, à chaque pierre, j'en ai appris plus qu'en passant des heures à lire des informations sur Google ! Informations que je ne pourrais d'ailleurs jamais retrouver sur Google...

La langue

La langue française est une très belle langue, elle aussi issue du latin, mais qui s'en est éloignée. Elle est difficile à écrire car lorsque l'on entend un son, les possibilités pour l'orthographe sont nombreuses. Ce qui n'est pas le cas de la langue corse qui est beaucoup plus simple à écrire. Un francophone ne peut absolument pas comprendre un corsophone. À part quelques mots modernes empruntés au français. Par contre, un italophone peut facilement comprendre un corsophone. Aussi surprenant que cela puisse paraître, on peut très bien parler corse dans certains cantons suisses et être compris. On peut même arriver à se comprendre, avec plus de difficulté, avec les hispanophones.

Au cours de la Préhistoire, une langue, certainement pré-indoeuropéenne, était parlée sur la terre de Corse par les différentes peuplades qui y habitaient. Il ne reste plus grand-chose de cette langue, à part dans la toponymie qui est un véritable laboratoire d'études et d'analyses pour en retrouver des substrats. La romanisation subie par la Corse pendant près de sept siècles a laissé des traces et notamment une langue. La langue corse parlée aujourd'hui est directement issue du bas latin qui était parlé en Corse. D'ailleurs, le corse, qui n'est pas un dialecte toscan mais bien une langue telle que les linguistes la définissent²⁵, est restée très proche du latin. Les mots latins y sont nombreux. C'est une grande richesse pour les enfants bilingues qui peuvent facilement comprendre l'écriture du Français, grâce à l'apport de la langue corse, par rapport à sa proximité avec le latin.

²⁵ Une grammaire propre, une syntaxe propre et des exceptions.

Par exemple, des mots qui, en corse, se prononcent avec un S, comme « *finestra* » (fenêtre) expliquent pourquoi il y a un accent circonflexe en français, trace de ce S latin qui a disparu mais qui existe toujours en corse. Les exemples sont nombreux où la langue corse peut être un appui pour l'écriture du français²⁶. Un jeune corsophone comprendra facilement pourquoi il faut par exemple un P à la fin du mot LOUP, puisqu'il dit dans sa langue maternelle LUPU.

Cette belle langue française n'a donc jamais été la langue du peuple corse ! A la fin du XIX^e siècle, l'administration française s'adressait toujours aux maires de Corse, c'est-à-dire des hommes qui sont censés être instruits, en langue italienne pour être sûre d'avoir une réponse ! 120 ans après la conquête militaire de la Corse, le français n'était toujours pas parlé ni compris par le peuple corse. Même pendant la guerre de 14/18, la plupart des combattants corses ne savaient pas parler français²⁷.

La francisation linguistique de la Corse est intervenue, de manière contrainte et forcée, avec la transformation de l'économie après la seconde guerre mondiale. L'économie, agro-sylvo-pastorale (et forcément rurale) multimillénaire s'est transformée en quelques décennies en une économie

²⁶ Lorsque j'étais au collège et que j'avais mon père, Jean-Charles Antolini, en cours de corse, je n'arrivais jamais à savoir s'il fallait écrire TOUT ou TOUS en français. Un jour, mon père m'a dit : « Comment tu dis en Corse ? Tuttu ? Alors puisque c'est un singulier, tu mets un T : TOUT. Et si tu dis tutti, c'est un pluriel, tu écris TOUS. » Cette simple explication et ce parallèle avec la langue corse m'ont permis de comprendre et de ne plus faire la faute en traduisant en langue corse à chaque fois.

²⁷ Dans les années 50, la grand-mère de mon père le grondait parfois quand il rentrait de l'école en lui reprochant d'avoir parlé en langue corse à l'école, et allait parfois jusqu'à lui mettre une gifle en punition. Mais, sa grand-mère lui faisait ces reproches... en langue corse car elle ne savait pas parler français !

basée sur les services (beaucoup plus urbaine). La transformation ratée de l'économie a engendré un exode rural massif et même un départ de nombreux jeunes vers la France et notamment la fonction publique pour y trouver des emplois, grâce aux interventions des chefs clanistes corses qui ont ainsi fait office de « pompe à exode » et ont participé à vider la Corse d'une partie de sa population, s'attirant ainsi les faveurs de leurs clientèles leur permettant de rester au pouvoir politique pendant des générations²⁸.

En quittant massivement les villages, et face à la francisation linguistique, les Corses, en s'installant dans les villes et en changeant de mode de vie, ont, petit à petit, commencé à perdre leur langue. D'autant plus que l'Etat français a tout fait pour dévaloriser cette langue et, pire, pour la criminaliser²⁹. Comme l'ont pensé de trop nombreux corses, une utilisation correcte du français a été perçue comme plus important que la sauvegarde de la langue corse, pourtant partie intégrante du patrimoine universel. Sans comprendre tout ce que la langue corse pouvait apporter au français...

La langue corse parlée aujourd'hui se francise et l'on entend souvent les gens dire par exemple « *un ordinateur* », ou d'autres gallicismes bien compréhensibles. Mais, on entend aussi parfois des Corses qui parlent français avec des tournures linguistiques corses, comme : « *je ME fume*

²⁸ Comment ne pas citer la déclaration d'un chef claniste élu à la présidence du Conseil Général de Haute-Corse à la fin des années 90 qui a dit : « Je suis fier d'occuper un siège qui a été occupé par mon père, mon grand-père et mon arrière-grand-père ! »

²⁹ Mes pauvres grands-parents parlaient corse entre eux, ils parlaient corse avec mon père, mais dès qu'ils s'adressaient à moi, ils le faisaient en français, comme si l'utilisation de la langue corse était malsaine.

une cigarette », ou encore dans les collèges : « *j'ai préparé les STAMPE*³⁰ ». Au-delà de ces corsicismes, la langue française parlée en Corse est généralement une langue très bien parlée car ce n'est pas la langue des banlieues, mais une langue transmise par les parents. Et comme ils l'avaient apprise sur les bancs des écoles et dans les livres, c'est une langue française très académique.

Lorsque des Corses sont incarcérés dans les prisons parisiennes, ils ont le plus grand mal à communiquer avec certains détenus issus des banlieues parisiennes. Il est difficile, sans traduction, de comprendre ce qu'exprime un individu qui dit : « *Ils ont pécho la meuf du secor* ». Ces Corses peuvent passer beaucoup de temps à demander des explications et des traductions avant de comprendre que cette phrase veut dire que « *La compagne du Corse a été interpellée...* ». Et, eux-mêmes, lorsqu'ils s'expriment, s'aperçoivent parfois que leurs interlocuteurs ont du mal à comprendre tous les mots qu'ils prononcent, car ils ne sont pas habitués à entendre parler un français correct !

La solidarité

C'est l'une des grandes valeurs du peuple corse. Malheureusement, elle se révèle plus lorsque les Corses se retrouvent hors de l'île. En effet, quand des Corses se retrouvent en France, ou dans d'autres pays étrangers, même s'ils ne se connaissent pas, c'est comme s'ils étaient cousins ou frères et la solidarité entre eux est exceptionnelle et à nulle autre pareille.

³⁰ Pour parler des antisèches car le mot corse stampà veut dire aussi copier.

Solidarité que l'on retrouve dans certaines affaires très médiatisées et qui rappelle la tradition de « *A porta aparta*³¹ ». Cette solidarité avec les Corses qui ont des problèmes avec la justice puise sa source dans l'Histoire de ce pays. Les bandits corses, globalement, ne commettaient pas de crimes odieux ou orduriers. Ils avaient donc le soutien de la population. Et ils trouvaient toujours une porte ouverte pour les accueillir. Lorsque la maîtresse de maison dressait la table, il n'était pas rare qu'elle rajoute une assiette pour l'étranger ou le bandit qui viendrait taper à la porte de la maison ! Une telle solidarité ne se rencontre pas souvent en Europe.

L'insécurité

Si l'on regarde les chiffres liés à la sécurité en Corse et qu'on les compare à ceux des régions françaises, on comprend rapidement qu'il y a un problème et que la Corse, ce n'est pas la France. Comme pour de nombreux sujets, les Corses n'aiment pas les demi-mesures et c'est souvent tout ou rien. Dans ces classements, la Corse arrive quasi systématiquement en première ou en dernière position, preuve supplémentaire de la différence entre la Corse et la France. Aucune région française ne peut se targuer d'un « palmarès » semblable. La Corse est, depuis des décennies, voire des siècles en tête du taux d'homicides³². Depuis des décennies, la Corse est en tête du nombre d'attentats. Et enfin, depuis

³¹ La porte ouverte : dans la Corse traditionnelle, on pouvait taper à la porte d'une maison, on savait que l'on serait accueilli et logé si besoin. Parfois, les Corses mettaient un plat en plus à table pour l'étranger qui, éventuellement, pourrait venir taper à la porte.

³² A aucun moment, je ne dis que les Corses sont supérieurs aux autres, je dis simplement qu'ils sont différents.

des décennies également, la Corse se classe parmi les régions sous administration française où la petite et moyenne délinquance est la plus faible. Beaucoup de Français qui viennent s'installer en Corse le font car ils s'y sentent en sécurité. Rares sont les régions ou les villes en France où les femmes peuvent, comme en Corse, se promener seules à 3 heures du matin, sans prendre de risques. Les villes corses sont encore à l'abri de cette insécurité qui gangrène la société française depuis de longues années.

Le problème de l'immigration ne se pose pas de la même manière en Corse qu'en France. Aucune mosquée n'a jamais été construite en Corse et il ne viendrait à l'idée de personne d'en construire une. Nous ne voyons pas de scène de prière de rue dans les villes corses. De même, lorsqu'il y a eu des tensions entre jeunes corses et jeunes issus de l'immigration, les Corses ont su répondre présents et se mobiliser massivement pour faire comprendre qu'il y avait des limites à ne pas franchir et le message est très bien passé. Notamment dans les années 2010, aux Jardins de l'empereur à Aiaçciu ou encore à Siscu. Des scènes de révolte populaire, pour répondre à des agressions, que l'on ne voit jamais en France. La France a perdu aujourd'hui cette capacité à répondre à ce type d'agression, au grand dam des français, à l'inverse des Corses.

L'intégration

Pourquoi parle-t-on de l'intégration des Français en Corse ? Si la Corse était la France, il n'y aurait pas besoin d'intégration... Pourtant, tous les Français arrivés en Corse

le savent, on ne peut pas se comporter en Corse comme on se comporte à Paris ou dans une région française. Par exemple, les nouveaux arrivants comprennent vite que s'ils ne font pas l'effort de prononcer correctement les patronymes ou les toponymes³³, ils vont se faire tout de suite remarquer et leurs interlocuteurs seront gênés, voire parfois choqués d'entendre un nom de lieu déformé ou mal accentué. Ils savent aussi qu'il faut savoir rester discret. Un Français fraîchement débarqué en Corse ne pourrait pas se permettre, par exemple, de faire une pétition ou de porter des revendications politiques, il serait mal vu de la population.

Le climat

La Corse n'est pas française, ni par la géographie, ni par l'Histoire, ni par la langue, nous l'avons déjà dit. Mais la Corse est également différente de la France par le climat. Le climat méditerranéen que nous trouvons sur le littoral corse attire de nombreux habitants pour sa douceur. En France, on ne retrouve ce climat que dans le Sud-Est du pays. En consultant la météo chaque jour, on comprend que la Corse n'a pas le même climat que la France.

La toponymie

Il suffit de prendre une carte de la Corse pour comprendre que ce territoire n'a rien à voir avec la France. Malgré plus de deux siècles d'occupation, il n'y a pratiquement aucun toponyme écrit en français, alors même que tous les panneaux routiers sont bilingues ! Souvent, lorsque les touristes

³³ Noms de personnes et noms de lieux.

remarquent que les panneaux routiers sont criblés de balle³⁴, ils pensent que les Corses, par racisme anti-français, ont tiré sur l'appellation française... Mais, si des Corses leur demandent à quel page du dictionnaire on peut trouver les mots : « Francardo, Bonifacio ou Casamaccioli », ils comprennent alors que ces toponymes ne sont pas écrits en français mais en italien ! Ils admettent à ce moment-là que c'est un non-sens d'imposer un bilinguisme entre l'italien et le corse en ce qui concerne les noms des lieux.

Le rapport avec la justice

Il y a souvent des heurts entre Corses et Français sur l'île et la différence de mentalité est flagrante dans la manière de traiter les conflits. Historiquement, les Corses ne vont pas penser à porter plainte et à avoir recours à la justice. Là où les nouveaux arrivants ne vont pas hésiter à dénoncer, à porter plainte ou à se cacher derrière la « gendarmesque ». Même s'il ne faut pas généraliser, cela s'explique par la culture corse et son Histoire. La justice française n'a jamais été vraiment très efficace en Corse pour résoudre les crimes. Par exemple, entre 2005 et 2015, il y a eu 90 assassinats ou tentatives liés au grand banditisme sur l'île. Dans cette période, seulement une affaire a été résolue ! Et pendant ce temps-là, on a mis en garde-à-vue 600 militants nationalistes... On a bien compris que la Justice française en Corse n'était pas là pour combattre le banditisme, mais bien le nationalisme³⁵. Et ce n'est qu'un exemple, la Corse ayant, de

³⁴ Parfois, on arrive à leur faire croire que c'est de l'écriture en braille...

³⁵ Manuel Valls, Premier ministre en exercice l'a même reconnu dans une interview.

tous temps, eu le record d'affaires criminelles non résolues ou d'acquittement³⁶. Dans ces conditions, on comprendra aisément que les Corses ont perdu, depuis très longtemps, toutes leurs illusions sur l'idée d'une justice intègre qui protégerait la veuve et l'orphelin...

D'ailleurs, en Corse, d'anciens prisonniers politiques ou des figures du nationalisme sont souvent sollicités pour régler des problèmes entre Corses et Magrébins, alors que dans n'importe quelle région française, les gens se seraient tournés vers la police ou la justice pour être protégés et non pas vers des responsables politiques qui ne sont même pas aux affaires. Mais, la Corse, ce n'est pas la France !

La Corse est-elle vraiment une colonie ?

Dans le vocabulaire nationaliste, on entend souvent parler : « d'Etat colonial ».

La Corse serait donc une colonie ? Wikipédia nous donne la définition suivante du terme de colonie : « *Une colonie est un établissement humain entretenu par une puissance étatique appelée métropole dans une région plus ou moins lointaine à laquelle elle est initialement étrangère et où elle s'implante durablement. C'est le résultat d'un processus politique, économique, culturel et social appelé colonisation, et qui consiste en l'exploitation des ressources de la zone en même temps que sa mise en valeur. La colonie est généralement intégrée dans un empire colonial marqué par le colonialisme, une idéologie dont le précepte est la*

³⁶ Par exemple, en 1849, il y a eu 138 crimes contre les personnes en Corse. Sur les 215 accusés, 127 ont été acquittés !

conquête, l'accaparement de nouvelles régions et la sauvegarde de celles sur lesquelles s'exerce déjà une mainmise. Lorsque cette dernière s'accompagne d'une migration importante depuis la métropole, on parle de colonie de peuplement.³⁷ »

Il ne viendrait à personne l'idée de contester que la France ait été un grand empire colonial. La Corse est un territoire éloigné de la France. Elle est distante seulement de 80 kilomètres des côtes italiennes³⁸ alors que la France se trouve à 173 kilomètres³⁹. La France n'est présente en Corse que depuis la conquête de 1768/69, donc elle est bien initialement étrangère à la Corse. Par conséquent, on peut affirmer que la Corse est une colonie française.

Dans le même ordre d'idée, les hommes politiques français des années 50 n'hésitaient pas à clamer haut et fort, dans les médias ou dans leurs discours : « *L'Algérie, c'est la France !* », comme les politiciens actuels proclament : « *La Corse, c'est la France !* » Pourtant, l'Algérie n'avait été conquise par la France que 50 ans après la Corse.

A cette époque, on n'avait même pas le droit de parler de la « guerre d'Algérie », il fallait utiliser l'expression politiquement correcte des « événements d'Algérie ». L'Histoire a rectifié tout cela.

³⁷ Depuis une trentaine d'années, selon les chiffres de l'INSEE, près de 5000 français s'installent chaque année en Corse. La population de l'île est passée de 260 000 habitants en 1990 à 340 000 aujourd'hui. C'est ce que Wikipédia définit comme une colonisation de peuplement.

³⁸ L'île de Sardaigne est à 12 kilomètres, celle de Capria à 30 kilomètres et celle d'Elbe à 60 kilomètres.

³⁹ Calvi – Cannes sont les deux points les plus proches

L'Histoire

La présence humaine en Corse remonte, dans l'état actuel des recherches, au Mésolithique, il y a 10 700 ans. Ces peuplades préhistoriques ont évolué et se sont multipliées pendant des millénaires pour entrer, il y a 5 000 ans, en Protohistoire, avec la fin du Néolithique. La Corse n'a jamais été isolée, et même en ces temps protohistoriques, l'île a été au cœur des échanges méditerranéens, car depuis que l'Homme est Homme, il navigue. Les découvertes archéologiques de l'Age du Bronze et l'Age du Fer ont permis aux archéologues corses de prouver la richesse de ces échanges. Les découvertes faites au Niolu⁴⁰ permettent également de prouver que depuis la Protohistoire, c'est la même population qui peuple ces montagnes.

Il y a, sur une colline du Niolu, une petite source qui coule. Il y a une cinquantaine d'années, un jeune niolin⁴¹ qui allait cultiver des jardins avec sa grand-mère voulait boire l'eau de cette source quand sa grand-mère lui a interdit, en lui disant : « *Ùn ci vole micca à beie l'acqua di issa surgente, è quand'è tù passì, ci vole à stupà annant' à issa petra, osinò hà da sorte u serpu*⁴² ». Les archéologues ont découvert, il y a une vingtaine d'années, qu'il y a dans cette colline, une nécropole protohistorique dans laquelle les Niolins ont enterré leurs défunts, pendant, sans doute, plus d'un millier d'années, entre 1800 et 500 avant Jésus-Christ.

⁴⁰ En tant qu'archéologue, c'est dans ma région du Niolu que j'ai dirigé de nombreuses campagnes de fouilles archéologiques depuis une quinzaine d'années.

⁴¹ Mon oncle, le regretté Pascal Cesari.

⁴² Traduction : Il ne faut pas boire l'eau de cette source et quand tu passes, il faut cracher sur cette pierre, sinon, le serpent va sortir.

La mémoire collective a porté jusqu'au XXI^e siècle le souvenir de cette nécropole, puisque les Niolins refusaient de boire cette eau qui passe entre les tombes et en se référant au serpent, lié dans de nombreuses mythologies à la mort. Cela signifie que les habitants du Niolu de 2023 sont les héritiers de ceux de la Préhistoire. A aucun moment, aucune civilisation n'est venue conquérir, remplacer ou anéantir cette population. C'est assurément la même chose pour les autres territoires de Corse. Pendant le dernier millénaire avant Jésus-Christ, la France actuelle est peuplée de Celtes qui sont donc les ancêtres des Français. C'est celui qui les a conquis, Jules César, qui les a dénommés « Gaulois ». Les Français ont donc renié la propre appellation de leurs ancêtres au profit de l'appellation qu'a bien voulu leur donner leur conquérant... L'Antiquité de la Corse a été très riche en événements et en civilisations importantes qui se sont succédées. La Corse (au moins la plaine orientale) a fait partie de l'Etrurie (certainement en rapport avec la cité étrusque de CAERE), puis les Phocéens sont venus créer le comptoir commercial d'ALALIA, avant d'en faire leur... capitale⁴³ suite à la menace des Perses sur Phocée. Les Carthaginois y sont passés également avant que la République romaine, dans le cadre des guerres puniques, ne s'y implante durablement. Ces mêmes romains qui ont mis 7 ans pour conquérir la Gaule de Vercingétorix ont mis plus de 150 ans à conquérir et pacifier la Corse⁴⁴ !

⁴³ Alalia a eu un destin fabuleux en devenant capitale d'une des plus grandes puissances thalassocratiques du bassin méditerranéen.

⁴⁴ Encore une différence flagrante entre la Corse et la France, cette tradition multimillénaire de résistance liée à l'histoire de la Corse.

Jusqu'à l'arrivée des Romains, dans la France actuelle, il y a donc la civilisation celte, qui grâce à sa maîtrise du Fer va perdurer. Civilisation brillante, guerrière et raffinée, mais qui n'a AUCUN rapport avec la Corse⁴⁵.

A la chute de l'empire romain d'Occident, les Vandales déferlent sur la Corse avant que les Romains d'Orient ne viennent remettre de l'ordre. Après une influence des marquis de Toscane, c'est la République de Pise qui se voit confier la gestion de la Corse par le Pape à partir de 1077. Les Génois, jaloux, obtiennent la moitié des investitures des évêchés de Corse en 1133⁴⁶. Puis, les Génois s'imposent sur l'ensemble du territoire, suite à la bataille de la Meloria en 1284⁴⁷. En 1358, les Corses se révoltent contre les seigneurs locaux et négocient avec Gênes une large autonomie en échange d'un impôt unique et d'une protection.

Dans le sud, les seigneurs reprennent le dessus rapidement mais pas dans le Nord (à l'exception du Capicorsu) et le Centre qui deviennent « *A tarra du u Cumunu* », traduit souvent improprement en français par « la terre du commun » alors qu'il aurait fallu traduire par « la terre de la commune... de Gênes ». Dans cette tarra du u Cumunu, les communautés s'organisent de manière démocratique assez surprenante. Des assemblées populaires, auxquelles les femmes participent⁴⁸, votent pour prendre les décisions

⁴⁵ Et la Corse ne s'en portait pas plus mal...

⁴⁶ Un sixième évêché est constitué pour l'occasion, Accia.

⁴⁷ Bataille qui sera fatale aux Pisans.

⁴⁸ En France, les femmes attendront le général De Gaulle en 1944 pour avoir le droit de vote et 1945 pour l'exercer !

importantes ! Des contrats sont passés avec des notaires ou des médecins⁴⁹. Ces derniers officient gratuitement toute l'année pour toute la communauté qui en échange donne une partie de leurs récoltes⁵⁰. Une sorte de sécurité sociale bien avant l'heure ! Les terres sont mises en commun, et chaque année un paysan différent cultive un champ. De ces pratiques est issu un droit coutumier corse non reconnu par le droit français, celui de pouvoir posséder un ou plusieurs arbres sur un terrain qui ne leur appartient pas. Les arbres appartiennent à la famille qui les a plantés au moment où elle travaillait la terre, même si la terre ne lui appartenait pas⁵¹.

Pendant que les Corses votaient et mettaient en commun leurs biens, les paysans français subissaient le joug de leurs seigneurs.

Le Moyen-Âge corse est vraiment différent du Moyen-Âge européen tel que Braudel le définit. Les rapports entre seigneurs et vassaux sont différents. En Corse, les rapports sont beaucoup plus proches et les paysans ne font allégeance à leur seigneur que pour une année. Ils ont l'autorisation de cultiver des terres, doivent bien entendu donner une partie de leur récolte, mais surtout doivent répondre présent chaque fois que le seigneur a besoin de faire une guerre

⁴⁹ Où parfois d'autres corps de métier.

⁵⁰ Il est précisé dans les contrats que si le médecin par exemple ne peut pas intervenir à la demande d'un villageois, il devra faire venir, à ses frais, un autre médecin pour le soigner.

⁵¹ Dans sa jeunesse, mon père avait l'interdiction de cueillir des fruits sur des arbres d'une propriété familiale, parce que c'était une autre famille qui les avait plantés, certainement plusieurs siècles auparavant. Cette famille avait quitté le village, mais personne ne touchait ces fruits !

contre un voisin ou contre les Génois. Parfois, un seigneur est payé par le Sénat génois pour combattre un voisin révolté, ou parfois c'est lui-même qui se révolte... Et les paysans peuvent changer de seigneur assez souvent.

Au milieu du XVI^e siècle, au nom du Roi de France Henri II, les troupes du Maréchal de Thermes, de l'Amiral Turc Dragut et du célèbre mercenaire Sampieru Corsu s'emparent temporairement de presque toute la Corse⁵² entre 1553 et 1559⁵³. Grâce à l'appui du Roi d'Espagne, les Génois reprennent possession de la Corse jusqu'aux révolutions du XVIII^e siècle.

En 1755, après 30 ans de révolutions, Pasquale de'Paoli⁵⁴ est proclamé général en chef de la nation corse et déclare l'indépendance le 14 juillet⁵⁵.

Entre 1755 et 1769, la Corse est indépendante et Pascal Paoli, précurseur dans ce siècle des Lumières, va faire de la Corse un véritable laboratoire de la Démocratie. Paoli déclare l'indépendance au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La Corse devient la première démocratie de type moderne en Europe. D'ailleurs, les révolutionnaires français ne s'y trompent pas à partir de 1789 en rendant de vibrants hommages à Paoli⁵⁶.

⁵² Seule la citadelle de Calvi demeure sous l'autorité génoise, d'où sa devise accordée par le Sénat génois de « Civitas Calvi semper fidelis », la ville de Calvi toujours fidèle, sous-entendu, à la République de Gênes.

⁵³ Jusqu'au traité de Cateau-Cambresis.

⁵⁴ Pascal Paoli en français.

⁵⁵ Il faudra penser un jour à en faire un jour férié en Corse...

⁵⁶ Robespierre lui dira notamment : « Vous avez mis en place la démocratie à une époque où nous n'osions y rêver ! »

Il dote la Corse d'une constitution où tous les Hommes sont égaux devant la loi, à une époque où la France se prosterne devant un Roi de droit divin qui envoie qui il veut en prison sur simple lettre de cachet⁵⁷. Les femmes auront même le droit de vote⁵⁸ ! C'est sous le gouvernement de Paoli que la Corse affirme son drapeau à tête de maure. Paoli va également créer la première université de Corse que les Français vont fermer dès la conquête militaire. Les Corses demanderont sa réouverture pendant deux siècles et ne l'obtiendront qu'en 1981 !

En 1769, la Corse entre dans une aire de francisation qui n'est pas encore terminée⁵⁹. Ironie de l'Histoire, quelques décennies plus tard, et pendant la moitié du XIX^e siècle, ce sont des Corses qui monteront sur le trône de France...

Avec l'avènement de la troisième République, la Corse va pervertir la démocratie lors de la mise en place du système électoral. La fraude électorale va devenir l'apanage des chefs clanistes corses pendant plus d'un siècle et demi. Cette fraude va prendre toutes les formes possibles et imaginables. Par des moyens techniques, en falsifiant les listes électorales, en faisant voter plusieurs fois certaines personnes, en ne supprimant pas les morts des listes... On retrouve également une fraude plus subtile qui consiste à obtenir des votes en échange d'argent, de biens ou de promesse d'emploi. Sans parler des pressions sur les employés

⁵⁷ Un peu comme les juges dits anti-terroristes aujourd'hui qui emprisonnent les patriotes corses...

⁵⁸ Je ne juge pas, je me contente de relater les faits historiques...

⁵⁹ Mais qui prendra fin un jour !

des différentes collectivités ou même du privé. Le débat d'idées a toujours été absent au profit du débat pour accéder ou se maintenir au pouvoir. Les chefs clanistes corses ont une lourde responsabilité dans cet état de fait.

Les conséquences de ces pratiques qui ont confisqué le jeu démocratique a été le départ de nombreux corses aux quatre coins du monde.

C'est ainsi que la Corse va fournir à l'administration coloniale 20 % de ses effectifs ! Pas mal pour une population qui représente 0,2 % du total. Sans doute le syndrome du colonisé... Les Corses vont partir massivement dans les colonies, aux quatre coins du monde.

Lors de la première guerre mondiale, les Corses, comme les jeunes issus d'autres régions, mais encore plus, ont servi de chair à canon. Malgré les polémiques stériles, les chiffres sont là, en Corse, comme dans d'autres colonies (Maroc, Tunisie, etc...), la France s'est permise ce qu'elle s'est interdit dans d'autres régions⁶⁰. La mobilisation des pères de famille de plus de 5 enfants, une permission par an au début de la guerre (au lieu d'une tous les deux mois pour les Français), l'engagement volontaire autorisé à partir de 17 ans, etc...

Le résultat est là, un taux de mortalité par rapport au nombre de mobilisés de 26%, avoisinant les 30% des « départements » français d'Afrique, alors qu'en France le taux est de 16%. Les Corses vont, en plus, subir un racisme terrible de la part des Français. La légende du Corse assisté et pensionné va

⁶⁰ Voir à ce sujet le discours historique de Michel Rocard, à l'époque où il était Premier ministre de la France.

perdurer jusqu'à nos jours. Pourtant, ces pensions données après la première guerre mondiale étaient le prix du sang versé.

Pendant la seconde guerre mondiale, la Corse étonnera de nouveau le monde en étant la première région d'Europe à se libérer du joug fasciste et nazi, par la force de sa résistance, dès le 4 octobre 1943, bien avant le débarquement en Normandie⁶¹. Les Corses n'ont attendu personne et ont montré les chemins de la libération à l'Europe entière. En France, il faudra attendre le débarquement allié.

Pendant toute la seconde guerre mondiale, la Corse protégera les juifs. Si une soixantaine de juifs sont internés à Ascu, dans des conditions décentes, aucun ne sera déporté⁶² au point que la reconnaissance de la Corse comme île juste va se poser ! Inutile de faire le parallèle avec ce qu'il s'est passé en France où même les enfants juifs ont été livrés aux bourreaux nazis qui ne les demandaient même pas.

Le Riacquistu

Difficilement traduisible par un seul mot en français, le Riacquistu est un mouvement culturel et politique qui a commencé dans les années 60 quand les Corses ont commencé à sentir les effets de l'acculturation mise en place par les gouvernements français. Notamment à travers la perte de la langue. En réaction, les Corses ont commencé à s'intéresser à l'enseignement de la langue corse, ont créé des

⁶¹ Il faudra 70 ans pour le faire admettre dans les manuels scolaires.

⁶² L'historien corse Louis Luciani a découvert récemment qu'un juif allemand communiste aurait été arrêté à Aiacciu en 1942 et déporté au camp de Sobibor où il serait mort.

groupes de chanteurs et des écoles de chant. Le football, à travers le Sporting Etoile Club de Bastia⁶³ a également été un vecteur de transmission important. Les Corses considérant comme injuste le traitement que la ligue a toujours imposé au Sporting : suspension de joueurs, de terrain, sanctions, vols flagrants par les arbitres...

L'autre moteur de ce Riacquistu a été l'écologie. A la fin des années 50, l'Etat français voulait procéder à des essais nucléaires (!) dans les anciennes mines de l'Argentella dans le Falasorma. Et il y avait de grands spécialistes qui expliquaient qu'il n'y avait aucun danger pour la population... Les mêmes qui ont expliqué en 1986 que le nuage de Tchernobyl s'était arrêté tout juste à la frontière de la France. La mobilisation populaire a permis de faire reculer l'Etat français. Au début des années 70, c'est un autre problème écologique qui va mobiliser les Corses, les boues rouges. Des déchets toxiques déversés en mer au large de la Corse par une société italienne.

Malgré une très forte mobilisation populaire, ce n'est que par la force que la Montedison comprendra le point de vue corse : quand son bateau, le Scarlino II, est plastiqué dans le port de Livourne, les Italiens comprennent qu'ils ne peuvent plus continuer. Plus tard, les événements d'Aleria permettent à l'opinion publique corse de réaliser le traitement injuste qui est réservé à la Corse. Après la libération de la Corse pendant la seconde guerre mondiale, on a éradiqué le moustique anophèle et les terres insalubres de la plaine orientale sont devenues cultivables dans les années 50.

⁶³ Redevenu aujourd'hui le Sporting Club de Bastia.

Un organisme d'Etat, la SOMIVAC, est chargé de redistribuer ces terres aux agriculteurs. 90% de ces terres seront offertes aux rapatriés d'Afrique du Nord, après l'indépendance de l'Algérie. Point d'orgue de la contestation corse, en août 1975, un commando d'une vingtaine d'hommes occupe en armes la cave d'un rapatrié d'Afrique du Nord, au cœur d'un scandale de chaptalisation du vin et d'escroquerie bancaire avec le regard bienveillant de l'Etat français. Malgré le fait que le commando dirigé par Edmond Simeoni ait déclaré, dès les premiers moments, que l'occupation prendrait fin quatre jours plus tard, après une conférence de presse, le ministre de l'intérieur Michel Poniatowski coupe les communications et envoie 2000 militaires pour déloger les autonomistes corses. C'est l'affrontement puis le drame. Deux gendarmes français sont tués et un militant autonome est grièvement blessé.

Un an plus tard, le FLNC est créé. L'organisation clandestine mène une lutte armée contre l'Etat français, allant jusqu'à faire plus de 600 attentats par an, certaines années. Le dépôt (provisoire) des armes, en 2014, permet aux nationalistes d'accéder au pouvoir politique en Corse. Toutefois, ce pouvoir est très limité car exercé sous le contrôle de l'Etat français, dernier pays ultra centralisateur d'Europe.

Les élections : les Corses votent-ils comme les Français ?

Elections régionales de 2004 : Alors que 20 régions de métropoles sur 22 élisent des présidents de Gauche, la Corse se distingue en élisant une liste de Droite.

Elections régionales de 2010 : Alors que le Parti Socialiste

l'emporte dans 18 régions de métropole sur 22, la Corse élit un président de l'exécutif du Parti Radical de Gauche et un président de l'Assemblée du Parti Communiste.

Elections législatives de 2012 : Alors qu'en France, la majorité présidentielle à Gauche l'emporte avec 328 élus sur 577, la Corse élit 3 députés de Droite sur 4.

Elections régionales de 2015 : la moitié des régions à Gauche, l'autre moitié à droite, la Corse est la seule région de métropole sous administration française à élire des nationalistes.

Elections législatives de 2017 : Alors qu'en France, la majorité présidentielle macroniste l'emporte avec 351 élus sur 577, la Corse est la seule région à élire des nationalistes (3 députés sur 4) et à n'élire aucun député de la majorité.

Elections régionales de 2021 : la moitié des régions à Gauche, l'autre moitié à droite, la Corse est la seule région sous administration française à élire des nationalistes. Et avec une majorité écrasante, puisque 68 % des électeurs corses ont mis un bulletin nationaliste dans l'urne au second tour.

Elections législatives de 2022 : la Corse est la seule région à élire des nationalistes (3 députés sur 4).

En France, le Rassemblement National est le principal groupe d'opposition à l'Assemblée Nationale et a réussi à qualifier son représentant pour le second tour de l'élection présidentielle à deux reprises consécutives, ainsi que diriger plusieurs communes sur le territoire national. Il est intéressant de noter qu'en Corse, aucun député RN n'a été élu à l'Assemblée Nationale et aucun élu RN ne siège dans

l'Assemblée de Corse. De plus, il n'y a actuellement aucune commune en Corse dirigée par un maire affilié au Rassemblement National. Comme on peut le constater, la Corse ne vote pas comme le reste de la métropole et au contraire, les Corses ont plutôt tendance à ne pas tenir compte du vote national français en entrant dans les urnes, quelle que soit l'élection.

Si la Corse n'est pas française, serait-elle italienne ?

Tout d'abord, il convient d'expliquer aux lecteurs que l'Italie n'existe pas historiquement. Elle a été inventée au XIX^e siècle par Cavour et Garibaldi. Avant 1860, on ne parle pas de l'Italie qui était composée au Moyen-Age d'une multitude d'Etats indépendants les uns des autres⁶⁴. Si l'Italie avait fait son unité un siècle auparavant, lorsque l'île était indépendante, La Corse aurait certainement participé à cette unité. Si l'Italie avait fait son unité 110 ans auparavant, lorsque la Corse était génoise, elle y aurait participé, mais en 1860, la question ne s'est pas posée. Cela fait-il des Corses des Italiens ? Non, absolument pas, puisque l'Italie n'a pas d'existence historique antérieure à 1860. Seulement le souvenir d'avoir été partie prenante d'une république, puis d'un empire pendant l'Antiquité, qui comprenait tout le bassin méditerranéen et la moitié de l'Europe. Certes, la Corse a 2500 ans d'Histoire en commun avec des civilisations du bassin italique, mais cela ne fait pas d'eux des Italiens. Les Corses sont corses, tout simplement, et il ne faut pas aller chercher plus loin. L'insularité leur a permis de conserver de nombreux facteurs culturels et identitaires et de les conforter.

⁶⁴ Avec des régimes politiques et des langues totalement différents.

Le racisme anti-corse

Le racisme anti-corse prend ses sources dans l'Antiquité (déjà). Les premiers Romains qui ont écrit sur la Corse et les Corses n'ont pas été très tendres avec les insulaires. Sénèque disait que la première loi des Corses était de se venger, la seconde, vivre de rapines, la troisième, mentir, et la quatrième, nier les dieux. Puis, les Romains accusaient les Corses de vouloir être tous généraux et de ne pas trouver de soldat. Enfin, les Romains disaient également que les Corses étaient fainéants car, réduits en esclavage, ils refusaient de travailler. Sans comprendre que c'était par amour de la liberté que les Corses refusaient l'esclavage...

Les premiers chroniqueurs français qui ont traversé la Corse après la conquête militaire de l'île, ont mal interprété ce qu'ils ont vu, en décrivant des attitudes d'insulaires qui pourraient prêter à sourire aujourd'hui. Les Corses attendent que les châtaignes tombent pour les ramasser ! Donc, ils sont fainéants et refusent de travailler... Sauf que les gens qui connaissent le châtaignier savent bien que tant que la bogue ne tombe pas, elle n'est pas encore mûre, tout simplement. Ces mêmes chroniqueurs qui voyaient les volets des maisons fermés en plein après-midi en ont conclu que les Corses préféraient faire la sieste au lieu de travailler, sans savoir que dans les pays chauds, une fermeture des volets en saison estivale permet d'empêcher la chaleur d'entrer...

Ces éléments ont suffi à mettre en place des idées reçues qui perdurent de nos jours. Celles-ci ont été renforcées à plusieurs reprises par l'actualité. Après la chute du Second Empire, un racisme anti-corse sans précédent s'est développé,

les Français rejetant tous les maux de la France sur la Corse et les Corses qui venaient de leur donner deux empereurs en 70 ans ! Cet ouvrage ne suffirait pas à énumérer les déclarations racistes contre la Corse depuis cette époque.

La Corse coûte cher à la France

Parmi les idées reçues fausses concernant la Corse et participant au racisme anti-corse, très répandu en France, il y a la question de ce que coûte la Corse. Et nombreux sont les Français qui pensent que la Corse est la région qui coûte le plus cher à la France. Et comme la légende veut que les Corses ne payent pas d'impôts et vivent de subventions, la recette est parfaite pour attiser la haine anti-corse de certains. Il suffit de lire les commentaires sur les réseaux sociaux, chaque fois que la Corse fait la une de l'actualité, pour s'en convaincre.

Une explication s'impose. Non, la Corse n'est pas la région qui coûte le plus à la France. Alors, pourquoi les gens le pensent ? Tout simplement parce que, chaque fois que ce sujet est abordé par les médias (sous l'impulsion des pouvoirs publics), ces derniers font référence aux dotations financières de l'Etat pour les régions en parlant en pourcentage. C'est-à-dire, la somme donnée à une région divisée par son nombre d'habitants.

Or, la Corse est la région sous administration française la moins peuplée. Donc forcément, elle arrive en première position dans ce classement calculé en pourcentage. De surcroît, en Corse, il y a deux fois plus de représentants de l'ordre que dans les autres régions. Et ces gendarmes ou

autres militaires touchent une double annuité pour chaque année passée en Corse, comme s'ils étaient en campagne militaire. Forcément, ce déploiement de forces de l'ordre a un coût.

Mais, si l'on regarde le plus important, les sommes réelles qui sont versées aux régions, on se rend compte que le classement s'inverse et que la Corse, finalement, est la région qui coûte le moins ! Une inversion des valeurs qui remet les choses à leur juste place.

Mais si la Corse coûtait si cher à la France, pourquoi ne voudrait-elle pas s'en séparer ?

L'économie

Les Français sont persuadés que les Corses survivent grâce aux subventions et que sans l'aide de la France, les Corses mourraient de faim ou ne pourraient manger que des châtaignes⁶⁵.

Il faut d'abord rappeler que si l'économie de la Corse est exsangue, la France y est pour beaucoup. Des lois douanières du début du XIX^e siècle surtaxaient certains produits corses à l'exportation et détaxaient les mêmes produits à l'importation. Nombreux sont les exemples de lois, décrets ou décisions gouvernementales qui, depuis deux siècles, ont tout fait pour annihiler l'économie de la Corse, avec succès, malheureusement pour les Corses. D'ailleurs ce n'est pas un hasard si au cours du XX^e siècle, la Corse a perdu un tiers de sa population alors que tous les pays dits développés ont largement augmenté leurs populations.

⁶⁵ Ce sont certes des clichés mais tellement répandus...

Dans le cadre d'une indépendance négociée, les organisations clandestines corses qui demandent l'indépendance ont toujours précisé qu'il faudrait que l'Etat français compense le retard économique dans lequel il a enfermé la Corse.

Les Français pensent donc que la Corse coûte cher à la France. Mais dans ce cas, pourquoi toutes les demandes d'audit ont-elles été systématiquement refusées ? Pourquoi les Corses n'ont pas le droit de connaître les vrais chiffres ? Qui peut penser raisonnablement que les subventions pour le fonctionnement des différentes collectivités corses, les salaires, les prestations sociales ou autres que donne l'Etat français sont plus importants que les taxes et impôts que payent les Corses ? Car contrairement à une idée reçue véhiculée par les détracteurs de la Corse, les Corses payent des impôts et des taxes !

Les Corses payent la TVA comme les Français, c'est-à-dire 20% sur tout ce qui est acheté, plus les énormes taxes sur les carburants (aux alentours de 80%). Ce qui représente une somme colossale.

Et l'épargne ? Il n'y a pas de banques corses. Donc, tous les Corses placent leur argent dans les banques françaises, voire étrangères. Et cette épargne profite aux banques françaises et à l'Etat français et non à la Corse. Si la Corse était indépendante, l'épargne profiterait aux banques corses.

Il est probable que la somme globale donnée par l'Etat français (subventions, salaires, pensions de retraite, sécurité sociale et autres frais divers) soit beaucoup moins importante que la somme que la Corse rapporte (taxes, impôts, épargne

et autres⁶⁶). D'ailleurs, la France refuse de divulguer les chiffres précis à ce sujet. L'analyse est simple, si un jour ces chiffres sont publiés, l'ensemble du peuple corse qui est déjà ultra-majoritairement nationaliste deviendrait immédiatement indépendantiste !

Il est important de rappeler que la revendication d'indépendance n'est pas entendue par les indépendantistes corses comme celle du XVIII^e siècle. Il n'est pas question pour les nationalistes corses de former une armée régulière corse, une monnaie corse ou d'avoir une flotte militaire, mais tout simplement de participer à l'Europe en tant qu'Etat et non en tant que région ! Aujourd'hui, lorsque les Corses veulent revendiquer quelque chose au niveau européen, ils sont obligés de passer par Paris pour s'adresser à Bruxelles... Et si Paris appuie par hasard la demande, ce sera au détriment d'une autre région sous administration française. Dans ces conditions, les Corses ont peu de chance d'arriver à se faire entendre au niveau européen.

Et si la Corse devait devenir indépendante, elle aurait les moyens de subvenir à ses besoins et de financer son économie, à travers ses ressources naturelles telles que l'eau (gazeuse ou pas), le bois, l'exploitation des carrières de pierres et tant d'autres. De surcroît, un tourisme maîtrisé et développé en fonction des intérêts collectifs du peuple corse pourrait suffire, lorsque l'on sait qu'il y a plus de trois millions de touristes qui viennent chaque année en Corse, pour 340 000 habitants.

⁶⁶ Comme par exemple la base aérienne de A Sulinzara que la France loue à l'OTAN pour une fortune.

L'amour de la Corse

Les Corses aiment leur terre. Un patriote corse de grande valeur, condamné à la prison à vie lors du premier procès Erignac pour avoir été l'un des responsables du commando qui a tué le préfet, a déclaré lors de son procès : « *Les Corses portent à la Corse, l'amour qu'une mère porte à son enfant* ». Et c'est vrai. Peut-on trouver en France des individus prêts à perdre leur liberté ou à mourir juste pour défendre leur terre ?

Y-a-t-il des Français qui meurent en posant des bombes pour défendre le littoral de France ? Pourquoi la Côte d'Azur est-elle bétonnée entièrement alors qu'une grande partie du littoral de la Corse est préservée ? Est-ce que ce sont les lois qui l'ont protégée ? NON ! Les lois étaient les mêmes sur la Côte d'Azur. Les Corses se sont donnés les moyens, au péril de leur vie ou de leur liberté, de le défendre ce littoral. Il y a en Corse des gens qui ont tout risqué, voire tout perdu, y compris leur vie, pour que le littoral ne soit pas sacrifié sur l'autel de la spéculation.

Depuis les années 70, plusieurs dizaines de milliers d'attentats ont été perpétrés et revendiqués par les organisations clandestines corses. Certains ont visé des bâtiments de l'éducation nationale française. Il y a donc des Corses qui ont risqué leur vie et leur liberté pour défendre la langue corse. Trouve-t-on actuellement en France des individus capables de risquer leur vie et leur liberté pour défendre la langue française ?

Lors d'une incarcération d'un patriote corse, la pire peine qui lui est infligée n'est pas l'emprisonnement mais l'exil ! Car systématiquement les prisonniers politiques corses sont

incarcérés en région parisienne pour être à disposition des juges antiterroristes. La Corse leur manque en fait beaucoup plus que la liberté. Et lors de leur retour, certains vont jusqu'à embrasser le sol de Corse à leur arrivée à l'aéroport⁶⁷... Très souvent l'émotion lors du retour en Corse est largement supérieure à l'émotion de la libération. Les gouvernants français ne s'y trompent pas en appliquant une double peine⁶⁸ aux prisonniers politiques corses, ils savent très bien que l'exil dans les prisons parisiennes les atteint plus que l'emprisonnement.

Le village

L'amour pour la Corse va de pair avec l'amour que les Corses portent à leur village d'origine. Tous les Corses issus de la tradition historique de ce pays ont un village.

Un insulaire ne se présente pas en Corse en disant qu'il est de Bastia ou d'Aiacciu. Il se présente en donnant son village. D'ailleurs, si un Corse veut savoir si un interlocuteur est corse, il lui demande le nom de son village. Si ce dernier répond par une ville, cela veut dire qu'il n'est généralement pas d'origine corse.

Nombreux sont les Corses qui ont toujours une maison au village. Si une grande partie des Corses habitent aujourd'hui dans les 3 grandes villes du littoral, ils remontent dans leur village pour le week-end ou les vacances, élément indispensable pour se ressourcer. Il suffit de regarder les

⁶⁷ Ce qui fut mon cas.

⁶⁸ Et parfois même une triple peine quand une amende exorbitante est infligée au militant pour l'exclure également de la société après son emprisonnement.

débats sur les réseaux sociaux pour s'en convaincre. Un Corse dira toujours que son village est le plus beau⁶⁹ ! Cet attachement au village confère aux Corses, une deuxième appartenance, une deuxième identité, parfois très forte⁷⁰. Et suivant la région d'origine on retrouvera certains caractères chez les personnes.

C'est une différence notoire avec la France. Les Français n'ont généralement pas de village, mais plutôt des résidences secondaires.

Nature d'un engagement politique

Les prisonniers politiques corses se comptent par milliers depuis 50 ans. Ils sont condamnés par la justice politique de l'Etat français parfois pour avoir pris les armes contre la France, parfois uniquement pour des délits d'opinion. Ils sont tous fiers du combat qu'ils mènent parfois depuis le collège et qu'ils mèneront toute leur vie. Ils se battent pour que la Corse puisse être libre, choisir son destin et être préservée. Ils se battent pour que leur langue maternelle, la langue corse, puisse être parlée encore par des générations de Corses. Ils se battent pour que la culture que leurs parents et grands-parents leur ont léguée en héritage puisse de nouveau évoluer et être transmise. Ils se battent également pour que leur drapeau, le drapeau de tous les Corses, la tête de maure sur fond blanc, puisse continuer à flotter sur leurs

⁶⁹ En fait, beaucoup savent que c'est le Niolu, ma région, qui est la plus belle, mais ils ne l'admettent pas toujours, à part les... Niolins !

⁷⁰ Lors d'un problème commercial il y a quelques années, la personne avec qui j'avais un différend a fini par me dire pour se protéger et alors que je n'avais pas abordé le sujet : « Si vous êtes du Niolu, moi je suis de Casinca ! »

maisons, leurs bateaux et leurs édifices publics. Enfin, ils se battent pour que leurs enfants, comme tous les enfants de Corse, n'aient plus à se battre pour leur terre, pour qu'ils ne soient pas obligés de sacrifier leur liberté ou leur vie afin que leur peuple puisse vivre et travailler dignement sur la terre façonnée par leurs ancêtres. Ce combat n'a jamais été un combat contre les peuples de France que les Corses respectent, tous sans exception, mais contre les gouvernants français qui ont commis la première agression et qui continuent de les agresser quotidiennement. Leur combat ne cessera que lorsque la Corse sera libre de choisir son destin.

*

*

*



Editions Anima Corsa
5 Boulevard Hyacinthe de Montera 20200 Bastia
courriel : leseditionsanimacorsa@gmail.com